

• (1810)

Bon nombre de ces projets d'habitation ont besoin d'un système d'égout et de l'eau courante, de réparations. Il faut des logements supplémentaires, en raison d'un problème de surpopulation et de la longueur de la liste d'attente. Des dommages ont aussi été causés par la condensation qui s'est formée dans ces logements en raison du chauffage et parce qu'on cuisine, qu'on lave ses vêtements et qu'on les fait sécher à l'intérieur étant donné les températures extrêmes enregistrées dans bien des régions de notre pays.

Tous ces logements ont été construits dans le cadre de programmes qui ont été lancés soit par le ministère des Affaires indiennes et du Nord, soit par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Cette année, la SCHL aura apparemment un budget total de quelque 41 millions de dollars à consacrer aux nouveaux logements destinés aux non-autochtones ou aux autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves. En 1994, la SCHL ne débloquent pas de nouveaux fonds pour les logements situés à l'extérieur des réserves, à moins que l'on puisse réaliser des économies en adoptant des mesures plus efficaces ou que l'on puisse conclure de nouvelles ententes en matière de financement. La situation est vraiment incertaine.

Quant au financement du ministère des Affaires indiennes et du Nord, il sera gelé au niveau prévu dans le dernier budget, malgré le fait que le MAIN a lui-même évalué en 1990 qu'il manquait quelque 11 710 unités d'habitation.

Le gouvernement a promis que nous allions avoir une nouvelle politique de logement et probablement aussi de nouveaux crédits pour les autochtones sur les réserves comme en dehors ainsi que pour les Inuit dans les Territoires du Nord-Ouest. Cependant, en réponse à la question que j'ai posée le 13 mai, le ministre d'État chargé des Affaires indiennes et du Nord canadien a dit que le gouvernement était en train de revoir sa politique qui sera annoncée dès qu'elle sera au point.

Eh bien, de leur propre aveu, divers gouvernements fédéraux, pas seulement l'actuel, revoient cette politique depuis 1975. Dans ces circonstances, est-il surprenant que les Canadiens autochtones d'un bout à l'autre de notre pays s'inquiètent vraiment de ce qui va se passer l'année prochaine?

M. Lee Richardson (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral reconnaît qu'il est indispensable de régler les problèmes de logement dans les collectivités autochtones. Il s'est engagé à aider les Premières nations

L'ajournement

à se doter de logements convenables et abordables en nombre suffisant.

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement du Canada a tenu des discussions et des consultations avec les Premières nations pour s'attaquer au problème des logements inadéquats. Ce n'est pas uniquement le gouvernement qui examine la situation; les autochtones dont parle le député participent eux aussi aux consultations. C'est dans leur intérêt et avec leur collaboration qu'on élabore cette politique.

Plus de 250 réunions ont été organisées dans toutes les régions du pays pour que le gouvernement et les dirigeants autochtones puissent cerner les problèmes et recommander des changements. Au terme de ce processus conjoint, ils ont convenu qu'une réforme en profondeur de la politique du logement s'imposait.

Le gouvernement du Canada envisage maintenant d'adopter une nouvelle ligne de conduite fondée sur les propositions élaborées conjointement avec l'Assemblée des Premières nations, sur les recommandations formulées par le Comité permanent des affaires autochtones dans son rapport sur le logement, et sur les conseils reçus directement des dirigeants autochtones.

Dans l'immédiat, le gouvernement cherche à aider les collectivités indiennes à se doter d'un nombre suffisant de logements convenables et abordables en les encourageant à en assumer la gestion et la responsabilité, en leur offrant de meilleures chances de devenir propriétaires, ainsi qu'en prévoyant un développement économique raisonnable, des perspectives d'emploi pour les autochtones et l'équité par rapport à d'autres Canadiens.

En collaborant avec les Premières nations, le gouvernement a réalisé des progrès considérables pour cerner les problèmes et les changements possibles au sujet du logement dans les réserves. L'accès à des logements abordables et de qualité pour les autochtones fait partie et continuera de faire partie du programme du gouvernement à l'égard des autochtones.

• (1815)

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Charles Caccia (Davenport): Monsieur le Président, comme vous le savez sans doute, la communauté internationale est d'avis qu'il est dans l'intérêt de la population des cinq continents, qu'il y va de son bien-être, de sa sécurité alimentaire et de la stabilité durable de ses terres, que l'on prenne des mesures pour empêcher toute modification du climat et inverser l'actuelle tendance des changements climatiques qui est provoquée par les nombreux gaz produits par nos activités à l'échelle mondiale, gaz que l'on appelle communément gaz à effet de serre.